

## commissaire enqueteur

**De:** LDebove <laurent.debove@gmail.com>  
**Envoyé:** jeudi 7 novembre 2019 14:08  
**À:** commissaireenqueteur.sne@orange.fr  
**Objet:** Plu:OAP les rivoulets

Mairie de Saint Nazaire les Eymes	
REÇU LE	
OK 08 NOV. 2019	
COPIE	Fait le
VH nfc	07/11/2019
+ H. Girard - com - emp.	

Monsieur Girard.

Je fait suite à notre entretien téléphonique de ce jour pour confirmer par écrit ce que je vous ai dit.

-Concernant la pression du réseau d'eau potable, elle a été mesuré en 2014 par monsieur Richard des services communaux à 2.2bar en tête de réseau; usuellement dans nos habitations, il est plutôt courant d'avoir recours un limiteur de pression , en l'occurrence c'est plutôt un surpresseur dont nous aurions besoin. Aujourd'hui et pour bon nombre de propriétaires chemin du Cerf la pression est trop basse pour une utilisation simultanée de 2 personnes dans leur salles de bains.

-Lorsque j'ai construit, je me rappelle tout à fait de la remarque des intervenants de la communauté de commune pour effectuer mon branchement des eaux usées faisant remarquer qu'avec une conduite de 200 mm, il ne faudrait pas que le Terrain d'à coté (le futur Rivoulets) se construise intensivement car il faudrait changer la conduite.

Le réseau internet est une catastrophe bien qu'il soit prévu qu'un jour arrive la fibre... pour l'instant les connections le soir sont mal supportées par le flux actuel. nous sommes trop loin du dispatcheur réseau.

-Comme je vous lai dit c'est l'ensemble des habitants en périphérie de ce champ qui ne voient pas d'un très bon œil la venue d'immeubles dans ce champ. Il est clair que ma maison de plein pied au bord du champ concerné deviendrait complètement occulté par ces immeubles et que les nuisances sonores dû a une circulation décuplée, et un accès à l'autoroute par le "barreau Est" encore plus engorgé le matin par un accroissement de circulation de plus 160 voitures supplémentaires les chemins du Piat et du Cerf non prévu pour un tel flot seraient des atouts non négligeables pour rendre invivable le secteur et dévaluer d'autan nos maisons.

-Cet Aop est complètement à l'opposé d'une qualité de vie respectueuse de l'environnement , il ne tient pas compte de l'éloignement des futurs habitants du Rivoulets de leur possibilité de travail imposant un ou plusieurs véhicules par foyer pour aller travailler. Le réseau de transport en commun existe mais n'est pas assez conséquent pour une utilisation quotidienne de plus le coût de celui ci ne joue pas sa faveur, le choix se portera forcément sur le transport indépendant.

J'ai rendez vous avec Madame le Maire et son élu à l'urbanisme pour en discuter le 15 nov a 9h30 peut être est-il judicieux que vous soyez aussi présent.

Bien cordialement  
Laurent DEBOVE



Garanti sans virus. [www.avast.com](http://www.avast.com)